LE BULLETIN DE L'ARORY | numéro 13 - novembre 2004 - 4€ | ARORY | | Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

Sommaire

Migennes à la Libération / pages 2, 3, par Arnaud Fouanon.

De l'Yonne au Danube, Les FFI de l'Yonne dans la guerre [1944- 1945] / pages 4 à 9, par Joël Drogland.

Concours de la Résistance et de la Déportation 2005 / pages 10, par Jean Rolley.

Lucienne Paillot, une résistante discrète / pages 11, 12, par Frédéric Gand. ÉDITORIAL par Jean Rolley

Les nouveaux programmes scolaires : nos inquiétudes

les lycées a été profondément modifié pour l'année 2003-04, et cela s'applique cette année aux classes de terminales. Ces changements portent sur deux points, très différents, mais qui tous deux provoquent l'inquiétude.

En classe de première, dans toutes les séries générales, la deuxième guerre mondiale est étudiée en fin d'année « de son déclenchement à l'arrêt des combats », les grandes phases de la guerre, la politique d'extermination des juifs et des tziganes, la France dans la guerre, avec collaboration et résistances intérieure et extérieure, la notion de guerre « totale ». En terminale, seuls les élèves des séries L et ES reviennent sur la guerre avec 5 ou 6 heures consacrées à « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale »; pour ceux de la série S rien n'est prévu. Cette « omission », choquante en elle-même, n'est-elle pas en contradiction avec une des finalités officiellement affirmées de

l'histoire et de la géographie au lycée : « *permettre l'insertion des élèves dans la cité* »? Les élèves de terminale S n'auraient-ils pas besoin de cette partie du programme ?

Cette réorganisation des calendriers est en principe destinée à assurer la « cohérence d'ensemble du cycle terminal : la

guerre de 1939-45 est intégrée dans le « premier XX° siècle », donc traitée en classe de première. Il apparaît cependant que ce choix aboutit dans les faits à une perte de considération de cette question aux yeux des élèves, et des enseignants.

À ce moment de l'année - il s'agit du mois de mai - l'effort principal des élèves porte sur l'épreuve anticipée de français qui se profile à l'horizon, les conseils de classe sont imminents, et par conséquent aucun travail d'évaluation sérieux ne peut être organisé sur cette partie du programme. Les beaux esprits répondront que ces arguments sont médiocres, bien terre à terre ; je suis persuadé qu'ils sont partagés par beaucoup.

Un deuxième point provoque notre inquiétude. Il concerne la définition du programme en classe de terminale, pour les séries L et ES: « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale ». Si l'on comprend bien la nécessité de revenir sur le bilan (ce que justifient les remarques faites sur le calendrier), que penser des « mémoires »? La recherche a beaucoup progressé sur la question des « représentations » et des « mémoires » dans les vingt dernières années. Il n'est pas question pour nous de ne pas en tenir compte, bien au contraire ; les enseignants

Dans le cadre de la réforme de l'enseignement de l'histoire pour 2003-2004, en terminale, seuls les élèves des séries L et ES reviennent sur la guerre avec 5 ou 6 heures consacrées à « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale » ; pour ceux de la série S rien n'est prévu.

S rien n'est prévu.

doivent maîtriser ces avancées, elles doivent être présentes dans leur enseignement, comme doivent l'être les mémoires gaulliste, communiste, juive, celles de la

guerre d'Algérie...Mais ce qui nous

étonne, c'est que les mémoires de la>

Yonne /44 Mémoire

Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne.
Directeur de publication : C. Delasselle Rédacteur en chef : J. Rolley Iconographie : A. Fouanon Coordination : T. Roblin Graphisme et réalisation : F. Joffre Arory, 2002. Photos : D.R. site internet : WWW.aTOry.com e-mail : info@arory.com Centre de documentation : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne 89000 Auxerre Tél. / fax : 03 86 48 23 68.



>guerre de 1939-45 (ce qui est pour des adolescents une question difficile, sauf en la caricaturant), soient traitées sous la forme d'un chapitre isolé, comme détachées du contexte dans lequel s'insèrent, dans lequel elles agissent. Ne devraient-elles pas être abordées à travers l'étude des IVe et Ve Républiques ? Ne serait-il pas possible, par contre, d'envisager une séquence avec le professeur de philosophie, en relation avec la réflexion sur l'histoire?

Nous espérons, en tout cas, recueillir les points de vue de tous à ce sujet, mais en particulier celui des professeurs d'histoire, qui font l'expérience de ces nouveaux programmes; nous avons tenu à attirer leur attention sur nos inquiétudes. Après 2004, année de commémorations nombreuses et largement suivies, le travail d'histoire sera de plus en plus nécessaire. Les contenus des programmes scolaires seront d'autant plus importants.

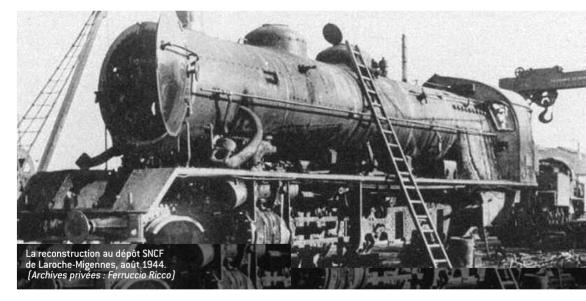
Après plus de quatre années d'occupation, le 22 août 1944, Migennes est enfin libéré. Mais la ville n'en a pas fini avec la guerre. Elle doit d'abord réparer les dégâts provoqués par les bombardements, mais aussi « rendre justice », même si cette justice est dans les premiers jours bien expéditive.

Migennes à la Libération

La reconstruction

La cité cheminote a subi de terribles bombardements durant l'été 1944; elle est la ville la plus sinistrée du département. Elle doit donc reprendre rapidement une vie normale et se préoccuper de sa reconstruction.

Dès le 23 août, le chef de dépôt de Laroche-Migennes adresse un avis au maire de Migennes qui doit le publier « au son de caisse ». Il est destiné aux cheminots résidant dans la commune et les informe que, par ordre du Gouvernement provisoire de la République française, tous les Le 24 août, les cheminots se présentent au dépôt à 7h. Mais le secrétaire de la CGT lance un ordre de grève générale! Il estime en effet que, en raison de la présence de troupes allemandes dans la région, il ne peut « être question de reprendre le travail tant que la sécurité des agents ne pourra être assurée d'une façon définitive ». Il faut attendre le 30 août pour que le travail reprenne. L'atmosphère reste cependant très revendicative; une délégation syndicale est en effet reçue par le préfet et lui fait part de ses exigences qui portent sur le ravitaillement,



cheminots « n'appartenant pas aux formations FFI doivent rejoindre leur poste au dépôt de Laroche-Migennes ce jour [...] à 14h pour commencer le travail et assurer le ravitaillement de la population ». L'après-midi même, de nombreux cheminots sont à leur poste mais refusent de continuer à être dirigés par les chefs présents - sans doute complaisants envers les Allemands ! - ; le travail est interrompu. Après accord entre une délégation de cheminots et les chefs locaux de la Résistance, il est décidé que le personnel de direction du dépôt sera maintenu, à l'exception de L., et que chaque service devra désigner ses chefs respectifs.

la nécessaire présence d'artificiers pour désamorcer les bombes non éclatées, la durée de la journée de travail, le montant des salaires, les mesures d'épuration interne, etc.

Au moment de la Libération, le dépôt compte 192 locomotives hors d'usage et seulement 9 en état de rouler. Les installations sont détruites, en particulier les trois rotondes qui abritent les locomotives, la station de pompage, le dépôt des combustibles, la plupart des voies. Début septembre, 797 cheminots sur 1 118 sont en service. Secondés par six entreprises privées, la plupart travaillent sur les divers chantiers de déblaiement et de remise en état du dépôt.

Les uns comblent les innombrables trous de bombes, les autres aident leurs collègues au déblauage de leur maison sinistrée par le bombardement du 31 juillet 1944. Les premiers efforts permettent de remettre sur voie les locomotives déraillées, à l'aide de vérins à mains car il n'y a plus alors aucune grue de relevage. Vers le 10 septembre, les Migennois qui avaient évacué la ville pour fuir les bombardements, commencent à réintégrer la cité. Une toute jeune association attribue des baraquements pour le relogement des cheminots. Les épiciers reprennent leurs activités dans une ville totalement privée de courrier depuis plus d'un mois, où l'eau et l'électricité font encore défaut. Autre signe d'un retour à la normale : la remise en service d'un train de messageries et de voyageurs, faisant l'aller-retour Paris-Migennes avec un nombre limité de places. Ainsi, après avoir fêté la Libération, Migennes panse ses blessures, efface les stigmates de la guerre et se lancera dans la « la bataille de la production », comme l'y invitera quelques mois plus tard, le parti communiste qui y est très influent.

L'épuration

Dès le lendemain de la Libération, de nombreux cheminots de Migennes, Laroche et Cheny, qui n'ont pas tous été des résistants très actifs, se joignent aux différents groupes de résistance. Une milice patriotique se constitue qui s'ajoute aux FFI et aux FTP. Armés, ces groupes vont pendant plusieurs jours se livrer à une « épuration sauvage. »

Dénonciations et demandes d'arrestations de collaborateurs et de trafiquants de marché noir affluent à la mairie de Migennes aussi bien qu'au domicile d'Alphonse Chanard - responsable de l'antenne migennoise du groupe Bayard depuis le printemps 1944 -, dont le rôle va s'accroître durant ces journées. On arrête de nombreuses personnes, femmes, jeunes filles et hommes, accusés d'avoir collaboré avec l'ennemi. Vingt-sept hommes, dont un interprète du dépôt de Laroche-Migennes, ainsi que cinq employés de l'entreprise Chaptal accusés de vol sont arrêtés. Vingtneuf femmes, dont la dénonciatrice de Fernand Lelandais - cheminot migennois résistant, mort sur le chemin de la déportation - le sont également ; la plupart sont

tondues. À Laroche, six femmes sont arrêtées : elles n'ont pas les cheveux coupés mais elles doivent travailler au service de la cuisine des FTP ainsi qu'au nettouage des armes. Elles sont libérées quelques jours plus tard. A Migennes, sept commercants sont arrêtés par des membres du groupe Bayard. Ils avaient reçu vers la miaoût une lettre signée d'A. Chanard les condamnant à verser de fortes sommes d'argent « pour spéculation, extorsion et préjudices causés aux populations locales et à des réfugiés » et précisant que « cette décision est sans appel (...) Ne pas nous obliger à des représailles qui seraient comme à l'habitude très énergiques (...) » Ils sont relâchés après avoir payé.

De graves excès sont commis, comme l'exécution des frères G. le 23 août à 10h, sur la place de l'hôtel de ville de Migennes : deux membres récents du groupe Bayard de Migennes les exécutent, chacun d'une



Alphonse Chanard (in Robert Bailly, Si la Résistance m'était contée..., ANACR-Yonne, Clamecy, 1990).

supporte mal la présence de ces groupes armés dont beaucoup d'éléments n'ont pas été de véritables résistants. Un rapport de police affirme qu'à 80% elle « serait désireuse de voir ces forces encasernées, car dans bien des cas des armes sont entre les mains de jeunes gens impulsifs et peu prudents. D'autre part, il semble que le danger de revoir les combattants allemands dans la région est complètement

Dès le lendemain de la Libération, une milice patriotique se constitue qui s'ajoute aux FFI et aux FTP. Armés, ces groupes vont pendant plusieurs jours se livrer à une « épuration sauvage. »

balle de pistolet dans la nuque, les bras en l'air, la face au mur, en présence d'une foule d'au moins 200 personnes. Initiative personnelle ou exécution ordonnée par la Résistance ? Si la mort de l'aîné des deux frères qui « aurait fait du marché noir, dénoncé des jeunes gens réfractaires au STO et rendu différents services aux autorités allemandes » est largement approuvée des Migennois, il n'en est pas de même pour celle du plus jeune, à qui rien n'était reproché. Le 28 août, C., domicilié à Migennes, est tué à coups de mitraillettes vers 11h à sa résidence à Guerchy, « en présence de ses quatre enfants, de son épouse et de la bonne, par trois motocyclistes de la Résistance sans qu'une parole ne soit échangée ».

À ces arrestations et ces exécutions, il faut ajouter des réquisitions d'automobiles et de bicyclettes effectuées par des résistants. Un rapport des Renseignements généraux affirme « qu'une certaine terreur a régné pendant une huitaine de jours dans ces différentes localités ». Le 30 août, les cheminots reprennent définitivement le travail « si bien que l'effervescence populaire s'est grandement apaisée ». La population de Migennes et de Laroche

écarté (...) Les différentes opérations effectuées par la Résistance et autres à l'encontre de ces populations ont soulevé une certaine indignation et ont imprégné chez un grand nombre de personnes, même chez celles qui n'ont pas été touchées directement par ces mesures, une sorte de sentiment de revanche qui ne tardera pas à se manifester. Pour le bien de tous et pour apaiser les esprits, il serait urgent d'envisager de faire restituer les armes détenues par les cheminots et autres personnes, de désarmer également les restants d'éléments de « résistance » qui subsistent toujours à Migennes et à Laroche, ou alors de les sortir de ces communes et les encaserner. »

L'épuration extrajudiciaire cède la place à une épuration judiciaire s'appuyant sur le Comité cantonal de libération qui se met en place. Les résistants reprennent leurs activités civiles ou s'engagent au sein du 1er régiment des volontaires de l'Yonne. Arnaud Fouanon

Sources : ADY, 1 W 319, 1222 W 38. Archives SNCF communiquées par Luc Berton.

numéro 13 - novembre 2004

Quand la libération du département de l'Yonne fut terminée, les maquisards qui avaient combattu dans les quatre demi-brigades FFI regagnèrent leur cantonnement. Ils durent alors choisir leur avenir immédiat, en fonction d'un décret signé par le général de Gaulle : rentrer dans leurs foyers ou signer un engagement « pour la durée de la guerre » dans la 1ère Armée française ou la 2º Division blindée. Les FFI de l'Yonne auxquels s'ajoutèrent de nombreux volontaires constituant alors trois unités militaires qui devaient rejoindre la 1ère Armée française à l'hiver 1944- 1945 sur le front des Vosges.

De l'Yonne au Danube

LES FFI DE L'YONNE DANS LA GUERRE (OCTOBRE 1944-MAI 1945)



Ces nouvelles unités se répartirent comme suit:

- Les groupes du réseau Jean-Marie Buckmaster se rassemblèrent à Joigny où se constitua le 1er régiment des volontaires de l'Yonne, sous le commandement du colonel Adam.
- La compagnie Ferry quitta Sens le 2 novembre pour aller s'intégrer au bataillon de choc Bayard, unité FFI qui s'autoproclama 3º bataillon de choc de la Première Armée française.
- Les maquisards de Libération-Nord, du Service national maquis et des FTP constituèrent à Auxerre puis dans la région de Dijon le 1er régiment du Morvan dont le colonel Sadoul prit le commandement (1).

LA FORMATION DU 1^{ER} RÉGIMENT DU MORVAN ET SON ARRIVÉE SUR LE FRONT **DES VOSGES**

Le 1er régiment du Morvan est commandé par Adrien Sadoul (colonel « Chevrier »), chef de l'état-major FFI de l'Yonne depuis juillet 1944. Il est composé des maquisards FFI de l'Yonne, de la Nièvre et du Cher auxquels se joignent de nombreux engagés volontaires. Le régiment est formé, outre sa compagnie hors rang, de quatre bataillons de chacun 500 hommes répartis dans trois compagnies. - Le 1er bataillon est issu des effectifs des maquis de Merry-Vaux, Bléneau et d'autres maquis organisé par le Service national maquis. Il est commandé par le capitaine Davannes puis par un officier,

- ancien Saint-Cyrien, venant du « régiment Verneuil», le capitaine Lintillac. La 1ère compagnie est commandée par le capitaine Houette ; la seconde par le capitaine Guy de Kergommeaux et la troisième par le capitaine Escoffier.
- Le 2º bataillon (4º et 5º et 6º compagnies), commandé par le capitaine Laventureux (« Mallot »), est constitué avec des hommes du « régiment Verneuil » venus du Tonnerrois et de l'Avallonnais, qui avaient participé au rassemblement des lles Ménéfrier.
- Le 3° bataillon (7°, 8° et 9° compagnies) est issu des unités FTP de la Nièvre et du Cher. C'est Roland Champenier qui en prend le commandement, jusqu'à sa mort à Champagney, en novembre 1944,

date à laquelle il est remplacé par son adjoint.

- Le 4° bataillon a donné lieu a diverses confusions. Aucun document ne prouve que l'unité constituée par René Millereau ait été effectivement le 4° bataillon du 1° régiment du Morvan. De toute manière cette unité eut une existence d'à Agostini, commandant le 3° régiment de tirailleurs algériens (RTA), le 1° régiment du Morvan reçoit l'ordre de passer à l'attaque, en liaison avec le bataillon Rocquigny, du 3° RTA. Les conditions sont difficiles : les Allemands sont retranchés dans les cimes boisées, les hommes pataugent dans la boue et sautent sur les

LE 1^{ER} RÉGIMENT DU MORVAN EST MIS À LA DISPOSITION DE LA 1^{ÈRE} DIVISION FRANÇAISE LIBRE DU GÉNÉRAL BROSSET. LES BATAILLONS SONT DISPERSÉS DANS LES DIFFÉRENTES BRIGADES DE LA 1^{ÈRE} DFL.

peine deux semaines. Fin octobre un 4° bataillon fut constitué avec des hommes du «régiment Verneuil» et ce fut d'ailleurs « Verneuil» qui en prit le commandement.

Le 1er bataillon quitte Auxerre le dimanche 1er octobre 1944 pour Spoy, au nord-est de Dijon, où les hommes effectuent une dizaine de jours d'exercice. Ils arrivent vers la mi-octobre au sud de Besançon. Le commandant Davannes, physiquement incapable d'assurer le commandement d'un bataillon en guerre sur les pentes des Vosges, regagne ses foyers et est remplacé par le capitaine Lintillac. Le régiment est alors mis à la disposition de la 1ère Division française libre du général Brosset. Les bataillons sont dispersés dans les différentes brigades de la 1ère DFL et soumis aux ordres de leur commandant respectif. Les secteurs tenus sont calmes, l'activité est le plus souvent réduite à quelques tirs d'artillerie et de mortier, ainsi qu'à quelques actions de patrouilles. Les pertes sont minimes. Cette situation dure jusqu'au 19 novembre.

LE 1^{ER} RÉGIMENT DU MORVAN AU COMBAT

Le 19 novembre 1944 les quatre bataillons du 1er régiment du Morvan sont rassemblés sous le commandement du colonel « Chevrier ». Le régiment est mis à la disposition de la 3edivision d'infanterie alpine du général Guillaume pour tenir un secteur exposé dans la région du ballon de Servance et de la vallée de la Moselle. C'est une région montagneuse particulièrement difficile où un mouvement offensif paraît voué à l'échec. Le 22 novembre, incorporé au groupe tactique du général

mines.

Si le 2° et le 4° bataillons parviennent à s'infiltrer dans les lignes allemandes, le 1° bataillon par contre se heurte à une résistance farouche de l'ennemi et subit des pertes sensibles : le révérend père Klein et le lieutenant de la Bruchollerie

LA 1^{ère}ARMÉE FRANÇAISE

• On appelle 1ère Armée française à partir du 3 septembre 1944, l'armée qui avait été constituée en Afrique en 1943 et réarmée avec du matériel américain. Elle comprenait huit divisons dont trois blindées. Les cinq divisions d'infanterie étaient la 1ère, qui ne s'appela jamais autrement que la 1ère DFL (Division des Français libres), la seconde division d'infanterie marocaine (DIM), la 3º division d'infanterie algérienne (DIA), la 4º division marocaine de montagne (DMM) et la 5° division, appelée 9ème Division d'infanterie coloniale (DIC), la seule dont aucun élément n'était d'Afrique du Nord. Quant aux divisions blindées, la seconde était celle du général Leclerc dont le noyau venait d'Afrique noire. Les quatre premières participèrent à la campagne d'Italie ; la 2° DB fut envoyée en Angleterre pour participer au débarquement de Normandie. Cette 1ère Armée française débarqua en Provence avec ses 260 000 hommes, puis remonta les vallées du Rhône et de la Saône. C'est avec ses éléments avancés que le régiment Verneuil prit contact au nord de Dijon vers le 10 septembre 1944. Cette armée fut étoffée par un nombre croissant de FFI que le général de Lattre incorpora au sein de l'armée d'Afrique. Ils étaient 40 000 le 20 septembre, 60 000 le 15 octobre, 75 000 fin

sont tués sur la route du fort de Servance, à la ferme du Hardelet. L'attaque se poursuit les 23 et 24 novembre. Le 1er régiment du Morvan atteint la vallée de la Thur et arrive en Alsace dans la nuit du 1er au 2 décembre. Les hommes sont accueillis en libérateurs, ils occupent les villes de la vallée sous une neige qui tombe à gros flocons: Ranspach, Saint-Amarin (libéré le 10 décembre), Moosch, Husseren, Mitzach. Les combats ont été durs, les pertes sont sévères et les troupes épuisées par la fatigue et les privations.

Les mois de décembre et de janvier sont durs, l'hiver très rigoureux, la guerre de position éprouvante. Le 12 décembre, une attaque du 4º bataillon visant à s'emparer d'une usine dans les environs d'Anspach échoue. Le 24 décembre, le même 4º bataillon est fortement attaqué à Moosch, qu'il a organisé en point d'appui. Le 25 décembre, de retour de la messe de minuit qui avait été célébrée pour le régiment, le colonel « Chevrier » est blessé puis évacué. Il est remplacé quelques temps plus tard à la tête du 1er régiment du Morvan par le lieutenantcolonel Dinfreville du 2º RTA, puis par le commandant Girard de le la 4º division marocaine de montagne, enfin par le commandant Montjaud, des Tabors marocains.

Le 15 janvier 1945, la réorganisation du régiment est décidée. Les hommes n'ont pas eu un jour de repos et le régiment a perdu beaucoup de ses effectifs (morts, blessés, malades et évacués). Alors que les bataillons étaient forts de 500 hommes chacun au départ de l'Yonne, ils n'en comptent plus que 250 à 300 en février 1945. Le régiment se contracte en deux bataillons de marche. Le 1er bataillon de marche (ex 1er et 3ème bataillons) est commandé par le capitaine Lintillac. Le 2e bataillon de marche (ex 2e et 4e bataillons) est commandé par Jean Chapelle, « Verneuil ».

Le régiment tient ses positions alsaciennes jusqu'au 4 février 1945, date à laquelle l'action menée dans la plaine d'Alsace contraint les Allemands à évacuer définitivement la poche qu'ils avaient maintenue dans les Vosges. Le 5 février 1945, les hommes de « Verneuil » plantent dans la neige glacée qui >

>Le Dossier

>recouvre le sommet du ballon de Guebwiller le drapeau du « régiment Verneuil ». Les opérations pour la libération de l'Alsace sont terminées.

Le 1er régiment du Morvan continue à harceler les Allemands en retraite jusqu'à sa dissolution à Mulhouse le 1er mars 1945. À cette date, dans le cadre de la réunification de toutes les forces venant des FFL et des maquis, les deux bataillons du 1er régiment du Morvan sont appelés à former avec le 1er régiment de Franche-Comté (lui-même dissous), le bataillon du Gard et des officiers des 1er et 6e régiments de tirailleurs marocains, le 27° régiment d'infanterie de la 4º division marocaine de montagne. Ce régiment est l'un des trois régiments FFI incorporés à la 1ère Armée française. La plupart des officiers du 1er régiment du Morvan furent incorporés au 27° RI. Quelques-uns purent conserver leur grade : ainsi Guy de Kergommeaux qui avait été élève officier de réserve en septembre 1939 demeura-t-il capitaine. Sa 2° compagnie devint la 10° compagnie du 27° RI. Mais beaucoup d'officiers furent

de redevenir lieutenant alors qu'on parlait dans l'Yonne du «régiment Verneuil.» Il fit ses adieux à ses hommes devant la gare d'Ilfurt et quitta le régiment sans avoir pu combattre jusqu'à la victoire

finale.

Le 27°régiment d'infanterie se dirige ensuite sur le secteur de Neuf-Brisach où il est engagé au bord du Rhin, puis il remonte vers Sélestat et Strasbourg. Il

bataillon de marche n° 11 (BM 11) sur le front italien. (Source : Musée . de la Résistance, Auxerre)



DE LATTRE À VERNEUIL : « VOUS ÊTES TROP JEUNE ET VOUS AVEZ L'AIR TROP JEUNE. JE NE PUIS GARDER COMME OFFICIER SUPÉRIEUR UN ENFANT DE CHŒUR ».

envoyés à l'école des cadres de Rouffach car ils n'avaient fait aucun service ni école militaire avant la guerre. Ce fut le cas de « Verneuil ». De Lattre qui connaissait ses compétences et son charisme, estima néanmoins qu'il ne pouvait lui confier un grade d'officier supérieur, compte tenu de sa jeunesse et de ses états de service. De Lattre avait souvent des propos « rugueux » selon l'expression de Guy de Kergommeaux. Il aurait dit à « Verneuil », devant tous les autres officiers du régiment du Morvan, selon le récit du docteur Scherrer qui assista à la scène : « Vous êtes trop jeune et vous avez l'air trop jeune. Je ne puis garder comme officier supérieur un enfant de chœur ». Il lui proposa d'intégrer le centre de Rouffach avec le grade de lieutenant! « Verneuil » avait su obtenir le respect des combattants les plus aguerris, ceux qui avaient combattu en Afrique, en Italie, en Provence et dans la vallée du Rhône. Il ne pouvait accepter

LE BATAILLON MAURICE SELLIER

• Parti d'Auxerre vers le 10 octobre avec le 1^{er} bataillon du Morvan, appelé souvent par erreur 4º bataillon du 1er régiment du Morvan, René Millereau est arrivé dans le secteur de Fresse, en Haute-Saône, le 14 octobre. Le 18 octobre, aux Granges-Saint-Barthélémy, les hommes du « bataillon du commandant Max » sont contactés par le bataillon de marche N° 11 (BM 11) de la 1ère division française libre (DFL). On leur propose de les incorporer dans ce bataillon de marche pour compléter les effectifs et remplacer des Sénégalais. Les hommes du BM 11 sont beaucoup mieux équipés. 146 officiers et soldats acceptent l'offre qui leur est faite. Ce sont des hommes de la 2° compagnie FTP Rouget de Lisle avec Jean Magendie, ceux de la 1ère section de la compagnie FTP Colbert et quelques éléments de la compagnie FTP Sémard. Ils constituent désormais un bataillon qui prend le nom de Maurice Sellier, en hom-

mage au ieune résistant FTP, tué le 11 août 1944 à Précu-le-Sec. Ce bataillon va continuer la guerre au sein de la 1ère DFL. Les hommes du bataillon Maurice Sellier combattent dans les Vosges puis ils sont envoyés en décembre 1944 dans la poche de Royan. Le 1er janvier 1945, ils sont engagés dans la défense de Strasbourg menacée par une contre-offensive allemande. En janvier, ils participent à la réduction de la poche de Colmar. Ils sont ensuite dirigés sur le massif de l'Authion et les Alpes du Sud. Ils combattent les Allemands sur le front italien : Isola, le col de la Lombarde, Borgo-San-Dalmazzo où ils

traverse la Forêt noire. A Donaueschingen,

il est durement attaqué par des unités blindées reformées sous le couvert de la

Forêt noire. Il est encerclé pendant trois

Sources: Témoignages de Robert Charmant, officier au 1er bataillon du Morvan, puis au BM 11 et de Jean Magendie, officier au BM 11. Etat nominatif des militaires du Bataillon Maurice Sellier restés au BM 11, daté du 16 novembre 1944 et signé du Chef de bataillon Langlois, commandant le BM 11, archives privées de R. Charmant.

sont le 8 mai 1945 quand le Reich capitule.

jours et trois nuits, parvient à se dégager puis gagne le lac de Constance et entre en Autriche au pont de Bregenz. Le 6 mai 1945, il est à Feldkirch. Deux jours plus tard, le Reich capitule. La guerre est finie

LE 1^{er} régiment des volontaires de L'Yonne fait « L'Apprentissage de La Guerre » Placée sous les ordres su commandant Jacques Adam, cette formation compte près de 2 000 hommes répartis en trois bataillons : le premier est celui du commandant Charpy, ancien combattant de 1914-1948 et de 1939-1945, instituteur, il part avec plusieurs de ses anciens élèves ; le second est celui du commandant Pailleret, et le troisième celui du commandant Perreault. Equipés et

tion jovinienne et le colonel délégué par le général Chouteau pour les inspecter.

Le 7 novembre 1944, le 1er RVY quitte Joigny pour le camp de Valdahon où les hommes doivent parfaire leur entraînement. Le commandant Herbin, gravement malade ne peut partir. Les conditions de la guerre, la forte résistance de la Wehrmacht dans les Vosges, la nécessité de rapatrier des troupes africaines éprouvées par le froid, imposent une montée en ligne immédiate. Les 8 et 9 novembre, le régiment cantonné en Haute-Saône patauge dans la boue, perçoit casques et capotes puis se dirige sur Lure. En pleine nuit, les hommes relèvent des Spahis, étirés face aux Allemands dans le secteur de Ronchamp. Du 11 au 20 novembre, ils font le « terrible apprentissage de la querre » selon l'expression du caporal Luc Berton qui raconte : « terrés dans des postes avancés, des maisons fortifiées sommairement ou un mur de cimetière, il faut, de jour, de nuit, affronter les reconnaissances, les tirs de mortier, d'artillerie, de mitrailleuses ennemies, patrouiller dans les champs de mines ». Le 21 novembre, le 1er RVY attaque en direction de Belverne. Du 22 au 28 novembre, il combat dans les secteurs de Belverne, Fesches-le-Châtel, Bourogne et libère les villages de Bréchaumont, Chavanne et Foussemagne. Le 29 novembre, suivant le repli allemand par une marche de 25 km, il entre en Alsace à Traubach. Il y cantonne deux jours puis regagne Belfort à pied où, le 1er et le 2 décembre, il complète ses équipements d'hiver.

LE 2^E BATAILLON DE L'YONNE DEVENU 2^E BATAILLON DU 4^ERÉGIMENT D'NFANTERIE

• Une partie des hommes du 1er bataillon du Morvan n'a pas voulu intégrer le BM 11. Ils sont revenus à Auxerre. Ils y retrouvent les hommes de la compagnie FTP Pierre Dumont qui n'étaient pas partis et ils sont rejoints quelques temps après par une trentaine d'hommes qui avaient intégré le BM 11 mais qui n'ont pas voulu y rester, tels André Dessèvre et René Millereau qui est de retour à Auxerre vers le 15 ou le 20 novembre. « Max » et quelques officiers font un stage de quatre semaines à l'école des cadres de Monéteau. Avec des hommes revenus des Vosges, et d'autres qui n'étaient pas partis : ceux de la compagnie FTP Sambre-et-Meuse du capitaine Raymond Mare, ceux du maquis Bourgogne (National maquis N° 6) et d'autres encore, une nouvelle unité est constituée à la caserne Vauban, qui prend le nom de 2º bataillon de l'Yonne. Le 30 ou le 31 décembre 1944 ce bataillon commandé par Millereau est envoyé dans le Doubs. Il a pour mission de surveiller une bande de territoire le long de la frontière franco-suisse. Les hommes sont répartis en de nombreux postes échelonnés à proximité de la ligne de fils de fer barbelés qui matérialise la frontière. Le PC du bataillon et les services sont à Pont-de-Roide où étaient implantées deux usines Peugeot.

Dans les granges et les écuries qui leur servent de cantonnement, les hommes souffrent du froid et de l'ennui. Les patrouilles dans la neige par – 20° ne contribuent pas à leur remonter le moral. Une dizaine d'officiers FTP dont Robert Loffroy, vont faire un stage de perfectionnement sur l'armement américain au camp de Valdahon ; ils y souffrent du mépris des officiers d'active à leur égard. Les soldats fuient l'inaction à laquelle ils se sentent condamnés : ils prennent la direction du front afin de se faire incorporer dans la Première Armée française. Le 1er mars 1945, le bataillon est intégré au 4erégiment d'infanterie, traditionnel régiment icaunais qui venait d'être reconstitué. Par la suite, stationné à Gemersheim, il participe à l'occupation du Palatinat. Le 4er RI est dissout en novembre 1945. La plupart des hommes reviennent et se font démobiliser. N'ayant pas pris une part active aux opérations militaires, ce bataillon ne fut pas reconnu comme unité combattante.

Sources : Témoignages de Robert Loffroy (commandant la 8° compagnie du 2° bataillon du 4° RI), de Constantino Simo (officier au 2° bataillon du 4° RI), de Jacques Direz, commandant la compagnie du 2° bataillon du 4° RI.

Le 15 septembre 1944, le réseau Jean-Marie Buckmaster rassemble sédentaires, maquisards et autres volontaires dans les casernes de Joigny, afin de constituer une unité militaire qui rejoindra la 1ère Armée française du général de Lattre. Ces hommes forment alors la 4ème demi-brigade de l'Yonne. A la fin du mois, ils signent un engagement volontaire « pour la durée de la guerre » dans la nouvelle unité qui vient de se former et qui prend le nom de 1er régiment des volontaires de l'Yonne.

entraînés, prêts pour le départ, ils défilent le 16 octobre 1944 devant la popula-

LE 7 DÉCEMBRE À L'AUBE, APRÈS UNE PRÉPARATION D'ARTILLERIE, SOUTENUS PAR UN GROUPE DE CHARS SHERMAN, LE 1^{ER} RVY PASSE À L'ATTAQUE PRÈS DE MICHELBACH. IL AVANCE D'UN KILOMÈTRE, PUIS SON OFFENSIVE EST REPOUSSÉE.

LES DURS COMBATS DE MICHELBACH ET DE COLMAR

« Le 3 décembre, bien qu'au repos, dans l'après-midi, officiers et estafettes battent le rappel d'urgence dans les rues, cafés, bains-douches de Belfort pour une montée en ligne immédiate. Après la ruée vers les camions qui ronflent dans les cours de la caserne, le 1° RVY repart avec quelque inquiétude vers l'inconnu » (L. Berton). Débarqués à Soppe-le-Bas (Haut-Rhin), les hommes marchent jusqu'à Sentheim. Les compagnies des 1° et 3° bataillons gagnent par une marche forcée à travers des champs inondés leur position autour du carrefour de >

> Le Dossier

>Michelbach. À la nuit tombante, ils s'installent dans des tranchées que les Allemands viennent d'abandonner. Pendant trois jours, grelottant dans des trous inondés, sous une pluie glaciale, les hommes subissent les tirs de mortier ennemis. Le 7 décembre à l'aube, après une préparation d'artillerie, soutenus par un groupe de chars Sherman, le 1er RVY passe à l'attaque. Il avance d'un kilomètre, puis son offensive est repoussée. Le Cdt Charpy est tué, les Cdts Adam et Perreault sont blessés. Vers 15h, un groupe qui s'est porté volontaire repart à

Anjoutey, Bretton, Aspach. Il va participer à la bataille pour Colmar.

Le 20 janvier, après une courte préparation d'artillerie, c'est l'attaque depuis Schhweighouse sur la forêt de Nonnenbruck. Pendant une semaine, attaques et contre-attaques se succèdent, sur un terrain couvert de quarante centimètres de neige et infesté de mines, par un froid de –15° à –20°. Le lundi 29 janvier, le 1er RVY épuisé est relevé et mis au repos à Bessancourt. En février 1945, le 1er RVY est intégré dans le 35° régiment d'infanterie dont il

La plupart des officiers font un stage à l'école des cadres de Rouffach. Le 22 mars, les hommes du 35° RI sont en position dans les secteurs de Neuf-Brisach, Biesheim. Schoenau. Mutterholtz.

Le 18 avril, ils traversent le Rhin sur un pont de bateau au nord de Strasbourg et entrent en Allemagne. Ils progressent à travers la Forêt Noire jusqu'au Danube. Par Rastadt, Schweningen, Villingen, ils arrivent le 6 mai 1945 à Stülingen. Le 3° bataillon du 35° Rl y reste cantonné jusqu'à sa démobilisation, en décembre 1945.



LA COMPAGNIE FERRY ET LE 1^{ER} BATAILLON DE CHOC

Au lendemain de la libération de Sens, le capitaine Jean Ferry regroupe ses hommes à la caserne Gémeaux. Les volontaires y affluent. Une quinzaine d'entre eux sont des élèves du professeur Ferry, d'autres viennent de Domats, Soucy, Saint-Clément, Cerisiers, Arces, Bray-sur-Seine. L'encadrement est constitué par des sous-officiers de carrière. Parmi eux l'adjudant-chef Delhoste, employé au lycée depuis sa démobilisation, est le plus expérimenté.

Une compagnie structurée voit le jour. Des gardes sont assurées pendant quelques jours au service du commandant de la Place de Sens, en alternance avec les FTP du capitaine Raymond Mare, qui eux aussi sont à la caserne Gémeaux. Avec le communiste Benjamin Lemaître, commandant de la Place, les relations ne sont pas faciles. Ferry l'accuse de tout faire pour contrarier son départ et pour limiter les effectifs des volontaires qui sont prêts à le suivre.

Vers la mi-octobre, la compagnie est passée en revue par le colonel Gambiez, commandant de la Brigade de choc de la 1ère Armée française. C'est le signe que Ferry est en contact avec l'état-major de cette armée. Le 2 novembre 1944, 135 hommes de la compagnie Ferry quittent Sens. La compagnie s'intègre au bataillon Bayard qui est un bataillon de choc constitué de volontaires de la Côted'Or. Elle en constitue la 4e compagnie.

Le 28 novembre 1944 elle arrive au pied de la route Joffre qui, par le col du Hundsruck, joint Masevaux à Thann dans la vallée de la Thur. Elle traverse Masevaux, atteint Bourbach-le-Haut et

l'attaque, emmené par le capitaine Brandière et l'aspirant Vauthier. Leur objectif est de détruire un char et une mitrailleuse lourde, éléments essentiels de la défense allemande. Après avoir progressé jusque dans Michelbach, ils sont contraints à l'arrêt et au repli sur leurs positions de départ. Le bilan est lourd : vingt morts, quatre-vingts blessés. Le 8 décembre, le 1er RVY, très éprouvé, est relevé et redescend à Guewenheim où il est mis au repos.

Dans la nuit du 13, il part pour Roderen et Lembach ; de là, il gagne Bethonvilliers (territoire de Belfort). Le 27 décembre, le 1er RVY fait mouvement sur la vallée de la Thur. En position à Bitchwiller et Villerssur-Thur, il assure patrouilles et tours de garde sur les sommets enneigés dominant la vallée, pendant plus de deux semaines. Le 17 janvier 1945, il quitte Villers-sur-Thur pour le col du Hundsruck, LE 18 AVRIL, LES HOMMES DU 1^{ER} RVY TRAVERSENT LE RHIN SUR UN PONT DE BATEAU AU NORD DE STRASBOURG ET ENTRENT EN ALLEMAGNE. ILS PROGRESSENT À TRAVERS LA FORÊT NOIRE JUSQU'AU DANUBE.

devient le 3° bataillon. Le commandant Adam commande en second le régiment.

subit son premier combat le 30 au matin, à la ferme de la Boutique. Le 2 décembre, Jean Ferru est tué au col du Hundsruck. Les hommes prennent quelques jours de repos puis le bataillon se reconstitue à Morvillars, près de Delle. Ils ne sont plus qu'une centaine. Ils acceptent l'offre qui leur est faite de s'intégrer au 1er bataillon de choc. Formé en Algérie en 1943 par le colonel Gambiez, ce bataillon prestigieux compte trente morts, cent blessés et quinze prisonniers. Une seconde offensive commence peu après minuit. Elle dure iusqu'à dix heures du matin et permet la ruée sur Colmar où le bataillon défile, victorieux. Un mois de repos est accordé aux hommes qui le prennent à Colmar et Soulzmatt.

Du 27 février au 27 mars 1945 plusieurs officiers sont désignés pour suivre les

« INTIMIDÉS ET INQUIETS, LES QUATRE-VINGTS HOMMES DE LA COMPAGNIE FERRY SONT REÇUS FRAÎCHEMENT PAR LES ANCIENS DU 1^{ER} BATAILLON DE CHOC. LA REPRISE EN MAIN EST SÉVÈRE : ILS S'APERCOIVENT TRÈS VITE QU'ILS NE SONT PAS ARRIVÉS DANS UNE UNITÉ COMME LES AUTRES. »

a combattu en Corse, à l'île d'Elbe, en Provence et dans les Vosges. Il a subi de lourdes pertes et a besoin de sang neuf. Jean Peretti raconte : « Intimidés et inquiets, les quatre-vingts hommes (de la compagnie Ferry) sont reçus fraîchement par les anciens. La reprise en main



est sévère ; ils s'aperçoivent très vite qu'ils ne sont pas arrivés dans une unité comme les autres. Ils reçoivent chacun une mitraillette, un paquetage américain et des badges « 1er bataillon de choc » à coudre sur le haut de la manche droite des vêtements. Dans les nouveaux groupes de combat, les Anciens encadrent les Bleus qu'ils sont ».

Le 18 janvier 1945, le 1er bataillon de choc part pour participer à la défense de Strasbourg. Par Luxeuil, Gérardmer, Saint-Dié, il atteint Molsheim puis Kronenbourg dans la banlieue de Strasbourg. Le 29 janvier, c'est le départ pour Jebsheim, village situé au nord de Colmar. Le 30 janvier au matin, c'est l'offensive avec les chars américains. La défense allemande empêche d'atteindre le canal du Rhône au Rhin qui était l'objectif. Le bataillon

cours de l'école des cadres de Rouffach. Commence alors la campagne d'Allemagne et d'Autriche.

Le bataillon arrive à Niederbetschdorf, dans les environs de Haguenau, le 27 mars au soir. Il passe la frontière allemande à Wissembourg le 2 avril puis il franchit le Rhin à Gemersheim. Il subit quelques accrochages dans la forêt de la Hardt, conquiert Pforzheim puis infléchit sa progression vers le sud de manière à ouvrir une route en direction de Freudenstadt pour couper en deux la 1ère Armée allemande. A partir du 19 avril, les hommes agrippés sur les chars foncent en direction d'Ulm et du Danube qu'ils atteignent à Sigmaringen, le 26 avril. Puis c'est la frontière autrichienne franchie à Lindau le 4 mai, Feldkirch et enfin Dalaas, petit village de l'Arlberg atteint le 7 mai.

On l'oublie trop souvent, pour de nombreux maquisards et engagés volontaires, la guerre ne s'est pas terminée avec la libération de notre département à la fin août 1944. Incorporés au sein d'une armée française qui démontre que la France entend prendre toute sa place dans la victoire finale, ils ont combattu dans les conditions difficiles et parfois terribles d'une guerre pour laquelle ils n'étaient nullement préparés. Aussi les pertes sont-elles lourdes quand vient l'heure du bilan. Au 1er régiment du Morvan 220 hommes sont morts auxquels s'ajoutent de nombreux blessés. Au 1er régiment des volontaires de l'Yonne, on compte 68 morts et 221 blessés. La compagnie Ferry a perdu 13 hommes et compte 33 blessés. ■ Joël Drogland

(1). Pour une présentation des organisations de résistance et des maquis icaunais ainsi que pour une biographie de leurs principaux responsables cités dans cet article, on se reportera utilement au cédérom édité par l'ARORY en 2004 : La Résistance dans l'Yonne.

Sources

Sur le premier régiment du Morvan : Témoignages de Jean Blaviel (maquis Garnier, les lles Ménéfrier, 1er bataillon du 1er régiment du Morvan), de Jean Brunel (maquis Horteur, les lles Ménéfrier, 4° bataillon « Verneuil » du 1er régiment du Morvan), de Jacques Herbillon (soldat au 1er régiment du Morvan), de Pierre Scherrer (médecin-chef au 1er régiment du Morvan), de Guy de Kergommeaux, capitaine, commandant la 2º compagnie du 1er bataillon du 1er régiment du Morvan). Scherrer P., Royal Morvan, Atelier Alpha Bleue, 1990. Sur les chemins de l'histoire et du souvenir, Département de l'Yonne (p. 108-110), Auxerre, ARORY, 1993, 159 p. L'Yonne Républicaine, 3 octobre 1945, 17 février 1967, 18 septembre 1984, décembre 1994. Sur le 1er régiment des volontaires de l'Yonne : pour l'essentiel cet historique est emprunté à un texte manuscrit rédigé par Luc Berton à la demande de l'Office des Anciens combattants de l'Yonne et daté du 22 novembre 1999. Les sources de L. Berton. sont les suivantes : Perreault, Le rôle du 3º bataillon (groupe Bayard) de la 4º demi-brigade du régiment des volontaires de l'Yonne. Sapin Jean, Journal de marche. Souvenirs du sergent Quatremère, des caporaux Berton et Torton, des soldats Cappe et Picard.

Sur la compagnie Ferry : Témoignage de Jean Peretti. Peretti Jean., Un devoir de mémoire. La compagnie Ferry et le 1er bataillon de choc [1944-1945), communication à la Société Archéologique de Sens, 9 janvier 2000. La compagnie Ferry, recueil de documents réalisé par les anciens de la compagnie

$\begin{array}{c} CONCOURS \text{ de la Résistance} \\ \text{et de la Déportation } 2005 \end{array}$

e concours 2005 a pour ∡sujet : « 1945 : libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire; crime contre l'humanité et génocide ». Il est assorti, dans le B. O. du 6 mai 2004, des commentaires suivants : « Ce thème, choisi à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, est destiné à permettre une réflexion sur la prise de conscience universelle de la réalité concentrationnaire, et

Nous ne reviendrons pas longuement ici sur le premier point, mais il faut que les candidats essaient de rencontrer les rares rescapés vivant dans le département, si c'est possible ; ils doivent également se reporter aux témoignages qui ont été publiés, dans l'Yonne en particulier : les livres du docteur Ragot, de Jean Puissant, parus peu de temps après 1945, et bien sûr le livre de Jean Léger, paru en 1998, Petite chronique de l'horreur ordinaire.

terre ». Dans le préambule elle affirme que les trois sources du droit international sont : « les usages établis par les nations civilisées, les lois de l'humanité, et les impératifs de la conscience publique ». Des déclarations sont aussi adoptées dont une relative à l'interdiction des bombardements aériens.

Mais il suffit qu'un seul Etat ne ratifie pas ces textes, pour que leur application soit suspendue : ce qui fut le cas lors des deux guerres mondiales.

«l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou après la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux...» Il n'y a que très peu de précédents, sauf deux décisions de justice concernant la Turquie; l'une, du printemps 1919, à Constantinople, condamne lourdement (une pendaison) des officiers turcs responsables des massacres des Arméniens en 1915 et 16; l'autre, à Berlin, qui acquitta un Arménien qui avait tué le principal ordonnateur des tueries.

« Le thème du concours choisi à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, est destiné à permettre une réflexion sur la prise de conscience universelle de la réalité concentrationnaire. »

plus largement, sur l'instauration de notions juridiques internationales, définissant les notions de crime contre l'humanité et de génocide. » Ce sujet, comme c'est malheureusement trop souvent le cas, est bien mal énoncé; il aborde deux points : d'une part il appelle à regarder ce qu'a été la libération des camps au moment de l'arrivée des armées alliées sur les deux fronts, qu'il s'agisse des camps de concentration ou des camps d'extermination; d'autre part, il invite à une réflexion sur la prise de conscience dès 1945 du caractère particulier de ce qu'a été la réalité concentrationnaire, et sur la mise en place avec beaucoup de tâtonnements de normes juridiques internationales, puis leur intégration dans les droits nationaux.

Il a consacré la quatrième partie de son livre à la libération du commando d'Allach, dépendant du camp de Dachau et à la période qui suivit. Il évoque en particulier la réaction des soldats de la 2ème DB: « Très vite, les soldats endurcis à tous les combats pâlissent au spectacle que nous offrons. La colère qui monte en eux devient palpable, et quelques uns luttent contre la nausée... » Bien sûr beaucoup d'autres livres aideront les élèves, comme ceux de Primo Levi, de Robert Antelme, etc.

Le deuxième point amène à regarder d'abord attentivement la chronologie. C'est en 1899 que la conférence de La Haye, où sont représentées l'Europe, l'Asie et l'Amérique, adopte en particulier une convention sur « les lois et coutumes de la guerre sur

Le traité de Versailles avait bien prévu que soient livrées, et jugées, les personnes coupables d'actes contraires aux « lois de la guerre » (articles 228-230), mais cela resta sans effet.

En 1945, les choses ont changé; à Potsdam, parallèlement aux négociations sur l'avenir de l'Europe, les vainqueurs décident la création d'un tribunal militaire international, chargé de juger les principaux « criminels de guerre », coupables de « crimes de guerre », de « crimes contre la paix » et de « crimes contre l'humanité ». Le 8 août 1945, l'accord de Londres fixe la charte et la procédure du tribunal, qui siègera à Nuremberg (un procès, fondé sur les mêmes bases, aura lieu à Tokyo à partir de mai 1946).

Le « crime contre l'humanité », qui est une notion véritablement nouvelle est défini ainsi :

Cependant, la définition demeure encore floue; à Nuremberg, il s'agit d'un tribunal de vainqueurs, et ceux-ci veulent éviter de juger les nazis pour des faits qui pourraient leur être reprochés à euxmêmes (Katyn, ou Hiroshima, crimes de guerre au sens de la Convention de La Have). C'est pour cela que la définition du « crime contre l'humanité » est précisée ; il s'agit d'un crime « qu'aucune nécessité ne pouvait justifier », dont on peut démontrer qu'il a été volontairement perpétré dans un but inhumain. Au total, malgré toutes les critiques, les travaux du tribunal de Nuremberg posent limites à l'usage de la raison d'Etat. Par exemple, la responsabilité personnelle est réaffirmée ; le tribunal refuse l'excuse toujours répétée, celle de l'obéissance aux ordres recus. Même dans une dictature, ceux qui ont exécutés les ordres ne sont pas libérés de leur responsabilité.

Reste la question du génocide. Le 9 décembre 1948, l'as-

semblée générale Nations Unies adopte une « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. » Il s'agit d'un : « crime commis dans l'intention de détruire un groupe humain, national, ethnique, racial ou religieux.» Le génocide est un « crime contre l'humanité », car à travers la destruction d'un groupe, il s'attaque à l'humanité ellemême, au genre humain. Il ne s'agit pas seulement de l'horreur du crime, du nombre de victimes, mais de tout autre chose.

Qu'en est-il aujourd'hui? En France, le crime contre l'humanité a été introduit dans le code pénal, au livre II, article 211-1. C'est à partir de là que l'ancien haut fonctionnaire de Vichy, M. Papon, a été jugé et condamné pour « complicité de crime contre l'humanité ». Mais, malheureusement, les crimes contre l'humanité, et le génocide, ont ressurgi; d'abord avec les événements des Balkans, puis avec ceux du Rwanda, dans les années 1990. Des tribunaux ont été créés pour juger les responsables, avec beaucoup de difficultés. Des questions demeurent, en particulier en ce qui concerne le caractère international de ces instances; elles supposent un droit dit d'ingérence que les Etats souverains admettent difficilement. Il y a là matière à beaucoup de réflexion pour les élèves. Bon courage pour le concours 2005.

■ JEAN ROLLEY

Lucienne Paillot, une résistante discrète



ucienne Paillot est née le 5 novembre 1911 à Angy sur la commune de Lézinnes et est la fille unique des cultivateurs aisés, Henriette Saincierge et Camille Paillot. Ce dernier s'est illustré dans l'aviation pendant la guerre 14-18 et est capitaine de réserve. Lucienne est victime très jeune d'une tuberculose de la hanche qui l'oblige à écourter ses études. Elle en garde une claudication et ses parents lui achètent une automobile dès l'âge de 20 ans.

En juin 1938 elle passe son diplôme d'infirmière à Tonnerre et entre à la Croix Rouge. Le 10 juillet 1940 elle rejoint l'hôpital militaire de Tonnerre et y soigne les nombreuses victimes des bombardements de juin dans le service du médecin-chef Blondel. Elle est aussi requise par les autorités allemandes au titre de la défense passive et dispose d'un Ausweis la laissant circuler jour et nuit. Cette année là ses parents s'installent à

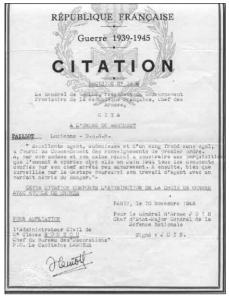
Tonnerre et laissent leurs terres d'Angy en location. Son père y devient expert auprès des assurances. A la fin de l'année 1942 il participe à la formation d'un petit groupe de résistance où figure Roger Picand. C'est l'embryon tonnerrois de Libération-Nord. Lucienne en fait partie et utilise son statut d'infirmière mili-

Elle rencontre
« Verneuil » à
l'automne 1943 et
l'aide à implanter
Libération-Nord dont
elle soigne les
maquisards à partir
de 1944.

taire pour établir des contacts. Elle travaille aussi avec le responsable départemental du dispensaire, le docteur Seguin, qui anime plusieurs mouvements de résistance.

En 1943 le petit groupe est en relation avec le réseau Eleuthère dont l'implantation tonnerroise n'est pas encore clairement établie. Ce réseau gaulliste de renseignement militaire s'est rattaché à Libération-Nord sur le plan national depuis l'été 1943. Il n'est pas impossible que l'officier de réserve Camille Paillot ait pu servir d'intermédiaire. Lucienne s'u engage en septembre 1943 et devient l'agent de renseignement « Lulu ». Elle collecte des renseignements et fait des liaisons. On sait par un Ausweis délivré par l'autorité allemande de Dijon qu'elle a fait un voyage à Grasse. Au début de l'année 1943 elle est à la fois bénévole au dispensaire de Tonnerre, aux côtés de l'infirmière Elise Roche, et infirmière de la Croix Rouge à l'hôpital de Tonnerre. Elle

rencontre « Verneuil » à l'automne 1943 et l'aide à implanter Libération-Nord dont elle soigne les maquisards à partir de 1944. Sa discrétion, son efficacité et son dévouement en font une personne de confiance. Elle est chargée de papiers confidentiels portant probablement sur l'organisation



Citation à l'ordre du régiment de Lucienne Paillot, 1945. Laissez-passer personnel utilisé sous l'occupation. (Archives privées : famille Vaissier)

DL Durchlafichein West Nr. 3/994 903 Laissez-Passer Ouest No Demarkationslinie PAILLOT LUCIENNE ohne nus TONNE TOU Rue A Colin 9 ist berechtigt, unter Borlage des Passes — Basersages — amtlichen est autorisé, en présentant se passeport — la carte d'identité — L'ichibildausveises — der Kennkarte') nr. 933 SK nusgefiellt von Prf. YONNE in der Beit pom 11. Nov. 194 Sis jum 11. Feb. 194 & einmel') und gurudt') -- une fois aller et retour -miederhalt! über die antlich zugelassenen Sauptsibergangestellen a franchir les frontières par les passages officiels pon TONNERRE (Youne) mon GRASSE (A M) DIJON , den 6.11. 194 2 Der Generalquartiermeifter Charline Sauptmann

> des maquis et des parachutages. Or les autorités allemandes sont sur la piste de Libération-Nord. Elles arrêtent son père le 1er mai 1944 et le conduisent à la prison d'Auxerre. Lucienne, qui est alors surveillée par la Gestapo, réussit à lui soustraire de précieux documents malgré plusieurs perquisitions qui auraient pu compromettre la résistance tonnerroise. Cet exploit lui vaudra une croix de guerre avec citation du général de Gaulle. En juin 1944 elle passe son diplôme d'aide médico-sociale. C'est pendant cette période qu'elle est chargée par l'état-major FFI de l'organisation des services sanitaires des unités combattantes. Elle participe aussi à la concentration des groupes sédentaires et des maquis avant le rassemblement des lles Ménéfrier où elle se rend ensuite pour organiser l'unité sanitaire de la compagnie hors-rang.

Le 25 août 1944 elle passe par Chablis pour aller chercher son père à la prison d'Auxerre. Elle rejoint ensuite l'hôpital militaire FFI de Tonnerre et devient infirmière-major dans le service du docteur Jean Camus. C'est là qu'elle recueille Maurice Lasnier qui meurt après l'accrochage de Saint-Martin-sur-Armançon. Elle est ensuite affectée à l'hôpital complémentaire d'Auxerre en janvier 1945 puis est réquisitionnée par la Croix Rouge en septembre pour le centre sanitaire de Caubert en Seine-et-Marne. Elle retourne enfin à Tonnerre après un séjour à l'hôpital maritime de

Cherbourg de janvier à avril 1946. Après la guerre elle se détourne rapidement des associations. Elle a quelques contacts avec l'amicale parisienne d'Eleuthère et participe un temps à celle de «Libération-Nord». En novembre 1946 elle épouse le prisonnier de guerre Maurice Vaissier puis tient un café à Cheney puis à Tonnerre. En 1954 elle échoue à obtenir le titre de combattant volontaire de la Résistance car elle n'a pas fait homologuer son activité résistante avant la liquidation du réseau Eleuthère. Elle l'obtient finalement en 1976. Elle décède le 26 février 1996 avant l'instruction de son dossier de demande de la légion d'honneur. FRÉDÉRIC GAND

Sources: *L'Yonne Républicaine* du 8 mars 1996. Témoignage et archives privées de M^{me} Anne-Marie Vaissier. février 2003.

